CONSEIL MUNICIPAL



Compte-rendu de la séance du 14 avril 2021

2021-4-1 - Approbation du Procès-Verbal du 16 mars 2021

Il vous est proposé d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 mars 2021 conformément au Règlement Intérieur du Conseil Municipal.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
23	27	27	-	-	-

2021-4-2 - Vote des taux d'imposition

Il vous est proposé de maintenir les taux d'imposition au même niveau que l'an passé, cette stabilité constituant un effort particulier en faveur des contribuables qui, à situation inchangée, ne verront pas leur impôt local augmenter au-delà de la revalorisation générale des bases décidée par l'État (augmentation de 0.02% en 2021). Suite à la réforme de la fiscalité directe locale, les éléments suivants sont à prendre en compte :

• Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 35.16 % suite à la récupération par la commune de la part départementale soit :

Taux TFB de la commune de 2020 (19.65 %) + Taux TFB du département de 2020 (15.51 %) = Taux TFB de la commune de 2021 (35.16%)

• Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties reste inchangé soit 21.83 %.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
23	27	27	1	-	-

2021-4-3 - Garantie d'emprunt – Plurial Novilia pour la construction de 23 logements sociaux dans le quartier du bois Montépillois

Il vous est proposé d'accorder à PLURIAL NOVILIA, emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, une garantie d'emprunt à hauteur de 100 % et pour la durée totale du prêt, pour la construction de 23 Logements Locatifs Intermédiaires (LLI) dans le quartier nouveau des Montépillois le montant total de la garantie d'emprunt étant de 2 820 342,00 €.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
	pouvoii				
24	28	23	-	5	-